

Près d'un demi-million de Cubains travaillent à distance

Image not found or type unknown



**Le télétravail, approuvé dans le but d'endiguer l'avancée du Covid-19, gagne du terrain à Cuba.
Photo: Prensa Latina**

La Havane, 26 août, (RHC)- Les modalités de télétravail et de travail à distance gagnent du terrain à Cuba.

Depuis leur approbation à Cuba en mars 2020 pour stopper l'avancée du Covid-19, près d'un demi-million de Cubains en bénéficient.

La résolution 71 de 2021 du ministère du Travail et de la Protection sociale à ce sujet est entrée en vigueur le 18 août dernier.

Le texte contient le règlement relatif à ces formes d'organisation qui permettent d'exercer des activités professionnelles en dehors de l'environnement physique de l'entité.

Le règlement souligne la nécessité de réglementer ces formes de travail en raison de leurs avantages sociaux et économiques, et de promouvoir leur utilisation, notamment dans le contexte de la crise sanitaire provoquée par la pandémie.

Elle définit ainsi le travail à distance comme un travail dans lequel le salarié effectue son travail en alternant entre une présence physique au centre, à domicile ou dans d'autres unités.

Le télétravail, quant à lui, est conçu comme l'activité que la personne exerce sans être physiquement présente dans l'entité.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/268167-pres-dun-demi-million-de-cubains-travaillent-a-distance>



Radio Habana Cuba